

Charte de développement durable

En tant qu'entreprise citoyenne, nous estimons qu'il est de notre devoir de contribuer à la création d'une société mondiale durable.

Notre Politique* de développement durable décrit en détail notre engagement à gérer de manière responsable les questions environnementales, sociales et économiques. Par nos actes et comportements responsables, nous allons protéger et améliorer l'environnement naturel, soutenir et gagner la confiance des communautés locales et agir conformément aux normes éthiques les plus strictes.

En tant que membre de notre réseau de partenaires agréés, nous vous demanderons de soutenir notre promesse d'amélioration continue du développement durable, et ce en adhérant aux engagements énoncés ci-après.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagement général	Nous aiderons Principe à gérer l'environnement de manière responsable, à soutenir les communautés et à respecter la gouvernance d'entreprise. Lorsque demandé et convenu, nous communiquerons des données de gestion à Principe pour que les performances puissent être contrôlées et améliorées
Respect des Lois	Nous mènerons nos activités conformément aux lois, règlements et réglementations applicables dans les pays où nous sommes présents
Nous protégerons l'environnement	
Charte environnementale	Nous avons adhéré à la Charte environnementale sur le portail 360, et nous nous engageons à protéger notre environnement
Nous soutiendrons nos communautés locales	
Nous soutiendrons notre communauté locale	Nous collaborerons avec Principe pour soutenir les communautés locales où nous travaillons. Nous comprenons que nous sommes susceptibles d'avoir directement connaissance de certaines attentes et difficultés de la communauté locale que nous pourrions partager
Ensemble, nous allons améliorer l'activité	
Charte de santé et de sécurité	Nous avons adhéré à la Charte de santé et de sécurité sur le portail 360, pour prouver notre engagement à garantir la santé et la sécurité de nos employés et de toutes les tierces parties
Nous nous engageons à respecter les normes du travail et les droits de l'homme internationaux	Nous respecterons les normes applicables en matière d'emploi ainsi que la législation du travail, de lutte contre la discrimination et des droits de l'homme. Nous serons en mesure de prouver que nous n'avons pas recours au travail des enfants, que les pratiques discriminatoires et le harcèlement sont interdits, que les employés sont libres d'exprimer des inquiétudes et que les antécédents font l'objet de contrôles appropriés. Nous avons pris connaissance de la Politique* de Principe en matière de lutte contre l'esclavage et la traite d'êtres humains, et nous nous engageons à soutenir votre approche de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne. Nous signalerons toute violation avérée ou potentielle à Principe.

*Un exemplaire de la Déclaration de politique de Principe est disponible dans la section « Nos méthodes de travail » du portail 360, sous la rubrique « Aide »

SUSTAINABILITY COMMITMENTS

<p>Nous agissons de manière éthique</p>	<p>Nous avons pris connaissance de la Politique* de Principle en matière de lutte contre la corruption et nous adhérons pleinement à vos exigences. Nous comprenons qu'il est interdit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • payer des tiers dans le but d'établir des contacts à l'étranger pour Principle • Verser des paiements officieux à des fonctionnaires pour obtenir des autorisations, des permis ou des tampons, en particulier dans le cadre de l'importation ou de l'exportation de produits • désigner un partenaire d'affaires pour agir au nom de l'entrepreneur ou de Principle, lorsque vous savez, ou avez une bonne raison de penser, que ce partenaire d'affaires s'est livré à des actes de corruption ou illicites <p>Nous n'offrirons pas de cadeaux ou de divertissements pour gagner un avantage indu ou un traitement de faveur Nous tiendrons des registres appropriés sur les échanges de cadeaux et de divertissements avec nos employés.</p> <p>Si nous venons à prendre connaissance d'informations privilégiées sur Principle ou sur nos clients, nous traiterons et utiliserons ces informations correctement (ex. : barrières à l'information). Nous nous conformerons aux exigences légales et réglementaires applicables pour éviter tout accès ou toute divulgation inapproprié(e) d'informations privilégiées.</p>
<p>Nous éviterons tout conflit d'intérêts</p>	<p>Dans le cadre de notre relation avec les employés de Principle, nous ne tenterons pas d'obtenir un avantage indu ou un traitement de faveur pour d'autres relations qu'ils pourraient entretenir avec nous (par exemple, en tant que client).</p>
<p>Nous soutenons la diversité au travail</p>	<p>Nous avons pris connaissance de la Politique* de Principle en matière d'égalité des chances. Nulle personne ne sera discriminée sur la base de sa race, de sa religion, de son sexe, de son âge, de son orientation sexuelle, etc. Nous créerons un espace de travail inclusif pour tous et où chaque employé(e) se sentira respecté(e) et pourra donner le meilleur de lui-même/d'elle-même.</p>
<p>Nous gagnerons la confiance du client</p>	<p>Nous avons adhéré à la Charte qualité de Principle et nous nous engageons ainsi à vous fournir un service/produit d'excellente qualité. Nous sommes conscients que la fidélisation et la confiance du client sont liées à l'excellente qualité du service/produit que nous vous fournissons</p>
<p>Nous travaillerons main dans la main</p>	<p>Nous sommes conscients de l'importance que revêt notre service pour Principle et nous travaillerons avec vous pour fournir des services/produits qui sont responsables d'un point de vue social, économique et environnemental</p>

Nous acceptons et nous engageons à travailler conformément aux principes de la présente charte et nous la diffuserons auprès de nos employés

<p>Nom</p>	
<p>Signature</p>	
<p>Poste</p>	
<p>Date</p>	